Revenu fixe Counsel, série F

31 juillet 2025

Le fonds vise à fournir un niveau élevé de revenu en investissant dans instruments du marché monétaire, principalement d'excellentes obligations d'État et de sociétés canadiennes, des titres convertibles, des fiducies de revenu, des titres hypothécaires, ainsi que des actions ordinaires et privilégiées donnant droit à des dividendes.

Est-ce le bon portefeuille pour vous?

- Offre la possibilité d'un revenu fiable en investissant principalement dans d'excellentes obligations d'État et de sociétés canadiennes, des obligations nord-américaines à haut rendement et une sélection d'obligations et de devises mondiales.
- Des distributions mensuelles.

Répartition neutre du portefeuille[1]

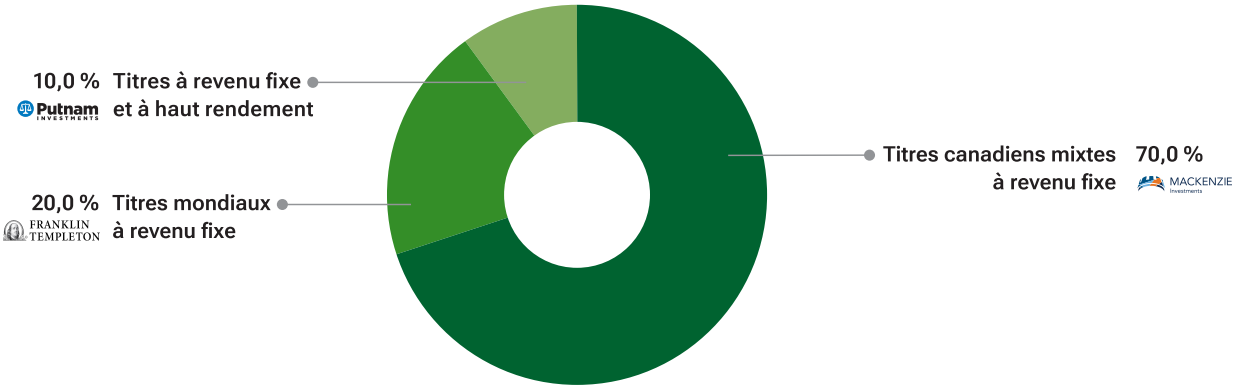

Rendement annualisé (%)

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Rendement depuis la création
Série F	-0,3	0,5	-0,5	3,9	4,0	0,0	1,6	3,1

Rendement (%) rendements par année civile

Période	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	ACJ
Série F	3,6	3,0	1,6	1,3	4,3	6,0	-2,3	-9,3	6,4	5,7	1,0

Rendement historique (%) Valeur actuelle de 10 000 $

18 002 $

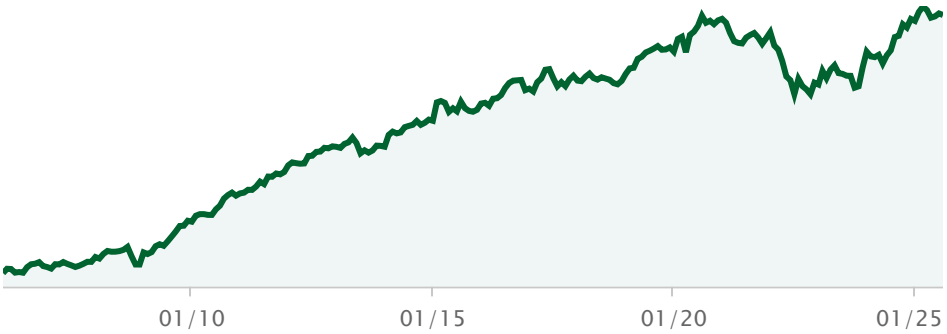

Données importantes

Type de fonds	Revenu fixe mondial de base plus
Fund code	CGF710
Date de création	13 février 2006
Frais de gestion	0,60 %
Frais d'administration	0,15 %
RFG	0,81 %

Fréquence des distributions

Revenu	Mensuelle
Gains en capital	Annuelle
Distributions	0,43 $

Les distributions représentent les distributions annuelles versées au cours de l'année 2024

Tolérance au risque Faible

Caractéristiques du portefeuille

Rendement du dividende	4,4 %
Rendement à l'échéance	4,4 %
Durée moyenne (années)	6,8
Cote de crédit moyenne	A-

Placement

min.	Subséq.	Admissibilité au REER
500 $	100 $	Oui

Revenu fixe Counsel, série F

Comment le fonds investit[2] en date du 31 mai 2025

Répartition de l'actif	(%)
Obligations Domestiques	69,5
Obligations Étrangères	23,0
Espèces et équivalents	7,4
Actions américaines	0,1

Répartition géographique	(%)
Canada	73,9
États-Unis	13,8
Nouvelle-Zélande	2,1
Malaysia	1,0
Brésil	1,0
Corée (République de)	1,0
Inde	1,0
Australie	0,8
Mexique	0,7
Autres	4,8

Répartition sectorielle	(%)
Revenu fixe	92,4
Espèces et quasi-espèces	7,5
Services financiers	0,1

Principaux titres

Titres en vigueur	% de la VL
Province de l'Ontario 3,60 % 02-jun-2035	4,4
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	3,6
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2034	3,6
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055	3,2
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029	2,7
Province de Québec 4,40 % 01-déc-2055	2,2
Province de Québec 4,45 % 01-sep-2034	1,7
Trésor des États-Unis 2,13 % 15-jan-2035	1,4
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande 3,50 % 14-avr-2033	1,4
Province de l'Ontario 4,60 % 02-déc-2055	1,3

Qualité de crédit moyenne

AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins
3,3	53,3	12,9	19,3	7,3	3,9

Durée: Obligations seulement (%) en années

< 1	1 - 5	5 - 10	10 - 20	> 20
6,0	27,9	35,1	12,7	18,3

Pourquoi investir dans les portefeuilles Counsel

Notre équipe de gestion de portefeuilles crée et gère nos portefeuilles à l'aide d'une analyse approfondie afin de répondre aux besoins de nombreux profils de risque d'investisseur. Nous adoptons une approche impartiale dans le choix de nos gestionnaires de fonds en incorporant une méthodologie exclusive et disciplinée pour chercher et sélectionner des gestionnaires d'actifs indépendants dans le monde entier. Chaque gestionnaire est surveillé et tenu responsable de son mandat afin de garantir à nos investisseurs les meilleures chances d'atteindre leurs objectifs financiers.

Revenu fixe Counsel, série F

Commentaire du fonds T2 2025

Commentaires sur les marchés

Le deuxième trimestre de 2025 a commencé avec l'annonce de nouveaux droits de douane par l'administration américaine, ce qui a entraîné un repli prononcé des actifs risqués. Les écarts de taux des obligations de qualité investissement (la différence de taux entre les obligations assorties d'échéances semblables, mais présentant des cotes de crédit différentes) se sont accentués et les cours des actions américaines ont chuté. Cependant, les écarts de taux se sont amenuisés par la suite et les actions américaines se sont redressées dès la suspension des droits de douane. Les investisseurs ont continué de suivre les annonces touchant la politique des États-Unis pour tenter de comprendre les objectifs à cet égard de l'administration américaine.

Tant aux États-Unis qu'au Canada, les marchés du travail ont été stables et la hausse attendue de l'inflation ne s'est pas matérialisée.

La politique monétaire mondiale a poursuivi son cycle d'assouplissement bien que les banques centrales des marchés développés aient été prudentes quant au rythme des baisses des taux d'intérêt. Les dirigeants des banques centrales ont exprimé des préoccupations au sujet des effets des droits de douane sur la croissance et l'inflation. La Banque centrale européenne a réduit son taux directeur de 0,50 %, le ramenant à 2,15%. Les conflits géopolitiques se sont embrasés, notamment entre l'Inde et le Pakistan et entre Israël et l'Iran, bien que cela n'ait pas eu d'effet durable sur les marchés financiers.

Les rendements des obligations canadiennes à deux ans ont gagné 15 points de base (pb), les attentes à l'égard de baisses des taux par la Banque du Canada s'étant dissipées. Les rendements à cinq ans ont enregistré des hausses comparables tandis que les rendements à 10 ans et 30 ans ont gagné 34 pb et 37,5 pb, respectivement. Au Canada, le gouvernement fédéral a annoncé des augmentations des dépenses en défense et en infrastructures, prévoyant le financement d'une partie ou de la totalité de ces dépenses par le déficit.

Aux États-Unis, les rendements à deux ans ont cédé 16 pb en raison de l'intensification des spéculations entourant des baisses de taux d'intérêt par le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine. Les rendements à cinq ans ont perdu 13 pb tandis que les rendements à 10 ans et 30 ans ont gagné 6 pb et 24 pb, respectivement. L'effet net a été un resserrement de l'écart prononcé entre les courbes de taux obligataires canadiens et américains.

Dans ce contexte, les obligations de sociétés à rendement élevé se sont bien comportées, le taux de défaut de paiement ayant clos le trimestre sous les moyennes à long terme. Les fonds à rendement élevé ont généralement rendu compte d'apports de fonds dans cette catégorie d'actif au cours du trimestre.

Rendement

L'exposition relative au gouvernement du Canada (2,75 %, 01/12/2055) a été défavorable au rendement, car les obligations à long terme se sont ressenties des hausses des rendements et de l'accentuation de la courbe des taux. La sensibilité des obligations aux fluctuations des taux d'intérêt a pesé sur les rendements en raison de l'évolution des attentes des marchés.

L'absence d'exposition à New Fortress Energy a été favorable au rendement, cette société ayant déclaré des résultats trimestriels inférieurs aux attentes.

Revenu fixe Counsel, série F

L’exposition relative à Nabors Industries Ltd. et The Hertz Corp. a nui au rendement. La surpondération dans Nabors Industries a été défavorable au rendement, car le secteur de l’énergie a inscrit des résultats décevants attribuables à la chute des prix de l’énergie. L’absence d’exposition à Hertz a aussi eu une incidence négative.

La sélection des titres dans le segment des obligations cotées B a contribué au rendement du fonds, tandis que le choix des obligations cotées BBB a été négatif. Les liquidités du fonds ont nui au rendement.

À l’échelle sectorielle, la sélection des titres dans le secteur de la câblodistribution et des satellites a été positive. La sélection des titres dans les services d’intérêt public a nui au rendement. La surpondération dans les obligations de sociétés a été favorable au rendement du fonds, en particulier dans les produits financiers. L’exposition aux obligations fédérales a entravé le rendement en contexte d’augmentation des rendements.

Les stratégies en matière de taux d’intérêt, les placements en devises et les expositions aux obligations d’État du fonds ont favorisé son rendement. La surpondération en cedis ghanéens, en wons sud-coréens, en ringits de Malaisie, en dollars australiens, en pesos mexicains et en reals brésiliens a contribué au rendement. La surpondération en obligations d’État libellées en dollars américains a aussi été positive tandis que la sous-pondération en euros et en livres sterling a été négative pour le rendement.

À l’échelle régionale, la sélection des titres aux États-Unis a été favorable au rendement. La sous-pondération de la durée (la sensibilité aux taux d’intérêt) au Brésil et en Afrique du Sud a contribué au rendement. La sous-pondération de la durée dans la zone euro et aux États-Unis a pesé sur le rendement.

Activité du portefeuille

La participation dans le gouvernement du Canada (3,25 %, 01/06/2035) a été étoffée. Le sous-conseiller a acquis une nouvelle participation dans Opal LLC et a augmenté le placement dans Jefferson Capital Holdings LLC.

Le sous-conseiller a acquis une obligation libellée en euros en Espagne, où les rendements obligataires sont intéressants et la dynamique de la dette budgétaire est relativement saine. L’exposition générale du fonds à l’euro a été augmentée. La durée des obligations sud-africaines a été accrue parce que le sous-conseiller voit d’un bon œil les progrès accomplis par le nouveau gouvernement de coalition dans la mise en œuvre d’importantes réformes.

Un placement en obligations libellées en monnaie locale au Kazakhstan a été élagué en faveur d’obligations supranationales, qui offrent des rendements plus intéressants. L’exposition du fonds à la durée au Mexique et aux États-Unis a été réduite.

Perspectives

Selon le sous-conseiller, les investisseurs ne semblent pas préoccupés outre mesure par l’incertitude planant sur les mesures politiques adoptées par les États-Unis et leur éventuelle incidence au Canada. Cette tendance pourrait se poursuivre, mais le sous-conseiller s’attend à une certaine fragilité du marché. Il n’y a aucune certitude quant aux accords commerciaux qui pourraient être annoncés, de l’avis du sous-conseiller, et à leurs effets possibles sur les économies des États-Unis et du Canada.

Le sous-conseiller est prudent à l’égard des évaluations des obligations de sociétés, compte tenu de l’incertitude entourant l’incidence des droits de douane sur l’économie canadienne. Le sous-conseiller s’attend à ce que les rendements élevés, les apports de fonds positifs et l’absence de l’offre concourent au maintien d’écarts de taux serrés.

En Asie, le sous-conseiller privilégie les pays présentant des paramètres fondamentaux positifs et des monnaies sous-évaluées et les pays qui devraient être sensibles aux effets des droits de douane. Le sous-conseiller est d'avis que le yen japonais devrait tirer parti de la normalisation de la politique monétaire et des tendances à la relocalisation. L'Australie présente des paramètres macroéconomiques robustes, selon le sous-conseiller, de même qu'une économie et un marché du travail résilients.

En Amérique latine, le sous-conseiller préfère les pays présentant des politiques macroéconomiques prudentes, des rendements obligataires relativement élevés et des monnaies sous-évaluées. L'indépendance des banques centrales de certains pays et leur politique monétaire proactive représentent des forces clés. De plus, le sous-conseiller estime que la proximité géographique du Mexique par rapport aux États-Unis rend cette destination attrayante pour la délocalisation à proximité.

En fin de trimestre, les paramètres fondamentaux des secteurs et des sociétés, notamment la vigueur des bilans et les flux de trésorerie disponibles, ont retenu prioritairement l'attention du sous-conseiller. Les émetteurs en proie à de graves difficultés ont incité le sous-conseiller à la prudence. Le taux de défaut des obligations américaines à rendement élevé a augmenté en juin, mais est resté nettement sous les moyennes à long terme. Les facteurs techniques sont sains, de l'avis du sous-conseiller, la demande est forte et l'offre demeure inférieure aux normes historiques.

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les achats et ventes ont été communiqués par le gestionnaire de fonds. Gestion de placements Canada Vie limitée décline toute responsabilité à l'égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours au 30 juin 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de fonds à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des placements précis ni de fournir des conseils fiscaux ou juridiques. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement avant de prendre la décision d'investir et devraient consulter leur conseiller en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de ce commentaire (soit les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les renvois à des produits ou titres) ne doit pas être utilisé ni interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, une promotion, une recommandation ou le parrainage d'une entité ou de tout titre mentionné. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous déclinons toute responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs faisant état de nos attentes actuelles ou de nos prévisions ou de celles de tiers. Les renseignements prospectifs sont, en raison de leur nature intrinsèque, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des résultats indiqués aux présentes. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements relatifs aux lois fiscales, des poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas accorder une

confiance indue aux renseignements prospectifs. L'information prospective contenue dans le présent document avait cours au 31 mars 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés pour quelque motif que ce soit, en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou d'autres faits.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon temporel donné. Les rendements et la volatilité ciblés devraient être évalués en fonction de la période indiquée et non de périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication des rendements réels ou futurs.

Les fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur.

Les portefeuilles Counsel sont gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Ils sont distribués par les Services d'investissement Quadrus ltée, IPC Gestion du Patrimoine et IPC Valeurs Mobilières; ils peuvent être offerts par d'autres courtiers autorisés au Canada.

Revenu fixe Counsel, série F

[1]Les pondérations de la répartition d'actifs ci-dessus correspondent à la répartition neutre du fonds et peuvent différer de la répartition actuelle. La répartition neutre peut comprendre une combinaison d'actions, de titres à revenu fixe et de titres conçus pour suivre un indice boursier ou d'autres titres. Gestion de placements Canada Vie ltée, le gestionnaire de portefeuille du fonds, peut, à sa discrétion, modifier la répartition sans préavis. [2]Les titres en vigueur du portefeuille sont détenus soit directement, soit par l'entremise d'un fonds commun de placement sous-jacent. Les répartitions d'actifs sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative du fond. Les titres individuels détenus par les FNB ne sont pas indiqués dans les listes des principaux titres des fonds. Pour les rapports des fonds du marché monétaire : Le rendement actuel est un rendement historique annualisé basé sur la période de sept jours se terminant à la date indiquée ci-dessus et ne représente pas le rendement réel sur un an. Pour obtenir des informations sur le fonds ou tout autre fonds Counsel sous-jacent, veuillez lire l'aperçu du fonds, le prospectus simplifié ou tout autre rapport avant d'investir. Ces documents sont accessibles au www.counselportfolios.ca/fr-ca. Toutes les marques de tiers sont utilisées avec autorisation.

Remarque : Occasionnellement, une valeur négative peut être déclarée pour les avoirs en caisse reflétant la vente de titres ou les opérations de rachat qui n'ont pas été réglées à la fin du mois.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Les fonds communs de placement peuvent être associés à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres dépenses. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données sur le rendement fournies supposent le réinvestissement des distributions et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution et d'autres frais facultatifs ni des impôts sur le revenu payables par le porteur de titres qui contribueraient à réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre assureur ou organisme gouvernemental. Rien ne garantit que le fonds maintiendra le montant de la valeur liquidative par part ou que le montant total de votre investissement dans le fonds vous sera restitué. Le rendement antérieur n'est pas garant de l'avenir Les rapports produits à l'aide de ce site Web sont fournis à titre d'information seulement. Gestion de placements Canada Vie ltée, ses filiales, ses représentants et les tiers fournisseurs de contenu ne garantissent pas l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité du présent site Web ou de son contenu, et ne peuvent pas être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du présent site Web ou de son contenu. Le relevé périodique préparé et envoyé par la société de fonds communs de placement est le seul véritable rapport sur la valeur des parts. Les fonds communs de placement Counsel sont gérés par Gestion de placements Canada Vie ltée, une filiale indirecte en propriété exclusive de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »). Canada Vie est une filiale à participation majoritaire de Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO) et membre du groupe de sociétés de la Power Corporation of Canada.